

LES INSCRIPTIONS Scolaires



Valable à compter d'avril 2023

PÔLE
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS





entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023 ?
 et il va entrer en CP en septembre 2023 ?
 et votre enfant était déjà scolarisé entre la petite
 section et le CM2 ?

..... € .. € .. €



f

Maternelle

• •
• •
• •

Élémentaire

• •
• •
- • •
• •
• •

” , ... „ † „ ‡ ‰
€ , f , , , • N

^ ‰ ”

• Š *f* €€ • „ ... •
• † • † € ^ ...
‰ OE ” ” *f* † ...
• •

	• • •	•	• • • •	• • •
€ Š •	<i>f</i>		<i>f</i>	
“ ^ ’ ,	•		•	
’ , ’	• <i>f</i> ” ”		• <i>f</i> ” ”	
‘ , ’ <i>f</i>	•		•	
<i>f</i> ’ “				

Ž ‘ ” , • *f* ‰ Š “ ^ ” , ’ , *f*

• € Š • † • € € • - ‰ € - € • € •
• † † • † ‰ • €

PARTICULARITÉS POUR LES ENFANTS SOUFFRANT D'ALLERGIES ALIMENTAIRES OU AYANT BESOIN DE PRENDRE UN TRAITEMENT MÉDICAL PENDANT LA SEMAINE (ASTHME, MALADIE CHRONIQUE....)

Il est nécessaire de rédiger un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) qui doit obligatoirement être signé avant l'entrée à l'école. Les parents auront pris soin de mentionner le besoin de rédiger un PAI sur la fiche de renseignements. La responsable du service scolaire prendra alors contact avec les parents pour expliquer les démarches.

GARDE ALTERNÉE :

Les parents devront la signaler lors de l'inscription scolaire de l'enfant, un calendrier sera créé pour les réservations des activités périscolaires pour chacun des parents, au vu du jugement précisant les modes de garde de l'enfant.

LES DÉMARCHES QUI SUIVENT L'INSCRIPTION SCOLAIRE :

- Le Pôle Éducation, Jeunesse et Sports transmet les coordonnées des familles et de l'enfant à inscrire à la Directrice ou au Directeur de l'école concerné(e). Ce sont eux qui prennent contact ensuite avec la famille pour admettre l'enfant et faire visiter l'école.

**Pensez à vous abonner à la newsletter de la Ville et/ou
à télécharger l'application MobiPecq qui vous permettront d'obtenir tout au long de
l'année diverses informations sur les accueils péri et extrascolaires.**

I/ LES ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Les réservations aux activités débuteront à compter du 1^{er} juillet 2023 et sont à réaliser directement par les parents sur le site de la Ville à la rubrique espace famille, ou en mairie au pôle Éducation, Jeunesse et Sports (sur rendez-vous)

Nous insistons sur le soin et la vigilance de la lecture du règlement des accueils péri et extrascolaires 2023/2024 qui sera disponible sur le site de la Ville et en mairie.

II/ 1^{RE} CONNEXION ESPACE FAMILLE :

Lors de la première connexion, créez votre mot de passe en suivant la procédure « mot de passe oublié ». Un lien vous sera envoyé à l'adresse mail du RL1 mentionnée sur la fiche de renseignements.

III/ CALCUL QUOTIENT FAMILIAL :

Pensez à adresser votre avis d'imposition 2023 sur revenus 2022 avant le 30 septembre 2023 à quotient@ville-lepecq.org. Passé ce délai, le quotient sera appliqué le mois où la famille transmettra son avis d'imposition sans application de rétroactivité sur la facturation. Sans cet avis, votre quotient sera calculé au tarif maximum

Tableau récapitulatif – Écoles élémentaires

Établissements Scolaires	Temps Scolaires Adresse, téléphone, horaires	Accueils du matin Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30	Temps repas	Accueils du Soir : étude et 18h/19h	Accueils du Soir : École Municipale des Sports	Accueils mercredis Arrivée entre 7h30 et 9h Départ entre 16h30 et 19h	Vacances scolaires Arrivée entre 7h30 et 9h Départ entre 16h30 et 19h
Félix Éboué	3 rue de Seine 01 39 76 60 99 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 11h30 / 13h20 - 16h30	Dans la salle de restauration « À La Bonne Fourchette » 3 rue de Seine 01 39 76 67 22		Étude : de 16h30 à 18h Accueil de 18h à 19h : Dans la salle de restauration « À La Bonne Fourchette »	École Municipale des Sports : les lundis et jeudis de 16h30 à 18h Gymnase Marcel Villeneuve / Stade Louis Raffegeau Accueil de 18h à 19h : Dans la salle de restauration « À La Bonne Fourchette »	Les 4 Saisons 59 rue des Prairies 01 39 21 10 51	
Claude Érignac	27 rue de Paris 01 34 51 15 88 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 11h30 / 13h20 - 16h30	Les p'tits Lufins 6 rue Adrien Descombes 01 34 51 97 43	Dans chaque école	Étude : de 16h30 à 18h Accueil de 18h à 19h : Les p'tits Lufins	École Municipale des Sports : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h Gymnase Jean Moulin Accueil de 18h à 19h : à l'accueil de loisirs Les p'tits Moulins		
Jean Moulin	13 quai du 8 Mai 1945 01 39 73 04 59 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 11h30 / 13h20 - 16h30	Les p'tits Moulins 19 av. Charles de Gaulle 01 30 61 22 40	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h20	Étude : de 16h30 à 18h Accueil de 18h à 19h : Les p'tits Moulins	École Municipale des Sports : les mardis et vendredis de 16h30 à 18h Gymnase Jean Moulin Accueil de 18h à 19h : à l'accueil de loisirs Les p'tits Moulins		Le lieu est déterminé suivant les effectifs à l'issue des dates de réservations
Général Leclerc	17 rue du Raidillon 01 39 58 43 93 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 11h30 / 13h20 - 16h30	Le Manège enchanté 2 allée de Normandie 01 39 58 13 40		Étude : de 16h30 à 18h Accueil de 18h à 19h : Le Manège enchanté	École Municipale des Sports : les lundis et jeudis de 16h30 à 18h Gymnase Normandie-Niemen Accueil de 18h à 19h : L'Escadrille des petits anges	Accueil de loisirs Général Leclerc 17 rue du Raidillon	
Normandie-Niemen	3 bis av. du Pasteur Martin Luther King 01 30 82 12 71 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 11h30 / 13h20 - 16h30	L'Escadrille des petits anges 3 bis av. du Pasteur Martin Luther King 01 30 82 12 77		Étude : de 16h30 à 18h Accueil de 18h à 19h : L'Escadrille des petits anges	École Municipale des Sports : les lundis et jeudis de 16h30 à 18h Gymnase Normandie-Niemen Accueil de 18h à 19h : L'Escadrille des petits anges	Accueil de loisirs Général Leclerc 17 rue du Raidillon	

Tableau récapitulatif – Écoles maternelles

Établissements scolaires	Temps scolaires Adresse, téléphone, horaires	Accueils du matin/soir Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h	Temps repas	Accueils mercredis Arrivée entre 7h30 et 9h Départ entre 16h30 et 19h	Vacances scolaires Arrivée entre 7h30 et 9h Départ entre 16h30 et 19h
Maternelle Jehan Alain	4 rue Jehan Alain 01 39 76 66 15 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h20 - 11h20 / 13h10 - 16h20	Le Château des pirates 4 rue Jehan Alain 01 39 76 54 47		Le Château des pirates 4 rue Jehan Alain 01 39 76 54 47	
Maternelle Centre	4 rue Pasteur 01 34 51 49 94 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 11h30 / 13h20 - 16h30	Les p'tits Lutins 6 rue Adrien Descombes 01 34 51 97 43		Les p'tits Moulins 19 av. Charles de Gaulle 01 30 61 22 40	
Maternelle Jean Moulin	19 av. Charles de Gaulle 01 39 73 16 30 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 11h30 / 13h20 - 16h30	Les p'tits Moulins 19 av. Charles de Gaulle 01 30 61 22 40	Dans chaque école		Le lieu est déterminé suivant les effectifs à l'issue des dates de réservations
Maternelle Général Lederc	2 allée de Normandie 01 39 58 61 28 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 11h30 / 13h20 - 16h30	Le Manège enchanté 2 allée de Normandie 01 39 58 13 40	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h20		
Maternelle Normandie-Niemen	3 bis av. du Pasteur Martin Luther King 01 30 82 12 70 Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 11h30 / 13h20 - 16h30	L'Escadrille des petits anges 3 bis av. du Pasteur Martin Luther King 01 30 82 12 77		L'Escadrille des petits anges 3 bis av. du Pasteur Martin Luther King 01 30 82 12 77	



HÔTEL DE VILLE

13 bis quai Maurice Berteaux – 78230 Le Pecq

Tél. : **01 30 61 21 21**

Internet : **ville-lepecq.fr**

Les informations recueillies par la Commune du Pecq font l'objet d'un traitement aux fins de gestion des inscriptions aux accueils périscolaires (accueil du matin et du soir, temps repas, étude, École Municipale des Sports) et extrascolaires (accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires), gestion de la Régie centrale et gestion des impayés sur la base de l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Elles seront conservées la durée nécessaire à la réalisation des finalités (année en cours puis suppression) en conformité avec les textes législatifs applicables.

Ces informations sont destinées uniquement aux services et personnels habilités de la commune du Pecq et ne pourront être communiquées à aucun destinataire externe.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi «Informatique et Libertés», vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité (lorsqu'il s'applique) ainsi que de limitation et d'opposition pour motifs légitimes à leur traitement. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des Données, par courrier à l'adresse postale : 13 bis, quai Maurice Berteaux, 78230 Le Pecq, ou à l'adresse électronique suivante : dpo@lepecq.fr. Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL.